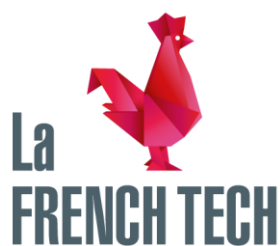




DOSSIER DE PRESSE

FRENCH TECH CENTRAL ANNONCE DU PARTENARIAT ENTRE STATION F ET L'ACTION PUBLIQUE « LA FRENCH TECH »

www.french-tech-central.com



Powered by
L'AGENCE DU
NUMÉRIQUE

In partnership with



SOMMAIRE

Préambule : Station F, une incarnation de la French Tech

La French Tech @ Station F, 3 ambitions :

- 1. Rassembler dans un même lieu la multitude d'acteurs nécessaires aux startups,**
- 2. Rapprocher l'écosystème startups des laboratoires de recherche,**
- 3. Donner aux startups un accès sur place aux services publics dont elles ont besoin.**

Station F, une incarnation de la French Tech

L'écosystème des startups françaises est celui qui s'est développé le plus vite en Europe ces dernières années analysait le *Financial Times* en janvier dernier, et Paris talonne désormais Londres comme capitale Européenne des startups.

L'action publique French Tech, depuis son lancement en novembre 2013, a été conçue pour amplifier la formidable dynamique des startups françaises avec l'ambition de favoriser la structuration et le développement en France d'un environnement propice à leur croissance : diffuser une « culture startup » et susciter en France un mouvement d'adhésion en faveur des startups, développer une fierté d'appartenance parmi les entrepreneurs, « redorer » l'image internationale de la France pour faire reculer le French bashing et attirer vers les startups françaises talents et investisseurs internationaux.

Cet élan avait l'objectif de rendre globalement les startups françaises plus visibles et crédibles pour leur permettre d'attirer plus d'investissement (notamment des grands groupes, des fonds d'investissement étrangers), plus de talents à recruter ou plus de clients (consommateurs ou BtoB), etc.

Pour se faire, la politique French Tech s'est déployée en s'appuyant sur 3 piliers.

- Une solide stratégie de communication pour fédérer les écosystèmes et valoriser les réussites des startups.
- La structuration de réseaux: d'écosystèmes de startups en régions avec les Métropoles French Tech, de communautés d'entrepreneurs et investisseurs français de l'étranger avec les French Tech Hubs, d'entrepreneurs internationaux en France avec le French Tech Ticket, de startups en hypercroissance avec les Pass French Tech.
- Des dispositifs publics en soutien de l'écosystème comme le programme French Tech Diversité pour renforcer la diversité sociale dans les startups ou encore le récent French Tech Visa pour attirer des talents tech internationaux en France.

Station F incarnera « physiquement » désormais l'action publique French Tech. L'initiative French Tech se dote d'espaces au sein de Station F pour poursuivre son action au service de l'ensemble des startups françaises, et aller encore plus loin. Ce projet stratégique est à la fois un aboutissement et un nouveau départ de la politique menée en soutien des startups.

Dans ces espaces de rassemblement, des startups venues de partout en France et de l'étranger, des investisseurs, des chercheurs, des services publics, des visiteurs internationaux s'y côtoieront : notre ambition est qu'ils s'y sentent chez eux ! Ce lieu, baptisé ***French Tech Central***, facilitera les innovations pour transformer les services publics ou encore les rapprochements entre les startups et les étudiants et chercheurs scientifiques.
Bienvenue à French Tech Central !

La French Tech @ Station F : 1000 m2 pour rassembler les acteurs de l'écosystème startups français et internationaux

French Tech Central : les 4 dimensions du projet

1. **Un lieu de passage, d'information et de rencontre pour toutes les startups françaises au-delà de celles hébergées à Station F** : startups en région, autres startups d'Ile-de-France, startups installées à l'international de passage à Paris, etc.
2. **Un lieu anglophone d'information et d'accueil pour les talents étrangers de la Tech** : startups, entrepreneurs, investisseurs, etc. Une « **vitrine internationale** » pour l'écosystème des startups françaises et des informations très concrètes pour des talents étrangers.
3. L'installation sur site de plus de plus de **30 services publics pour les startups**, en permanence ou à temps partiel. En complément un programme **de conception et d'expérimentation de nouveaux services pour les startups** par les services publics présents.
4. Un lieu d'interface entre les startups et les **talents scientifiques des universités et de laboratoires de recherche français**, à travers un partenariat avec Inria, l'institut de recherche public en sciences du numérique.

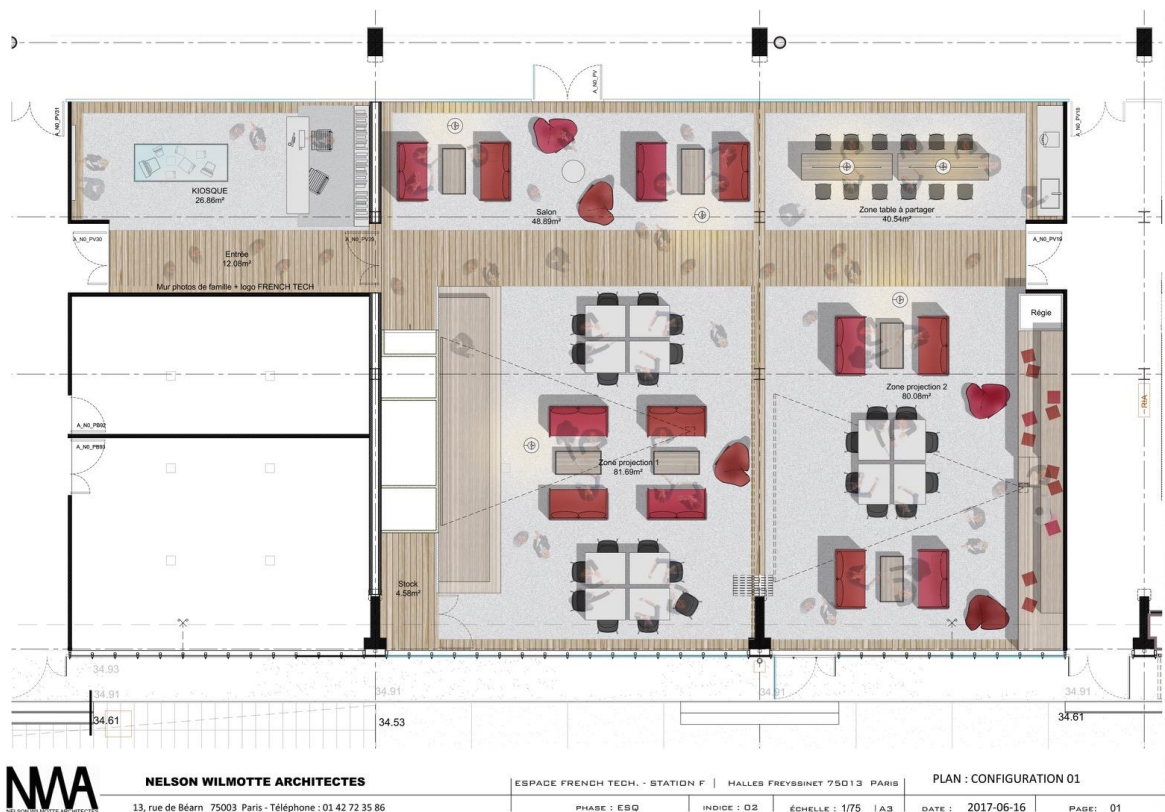
Gouvernance du projet : une approche fédératrice

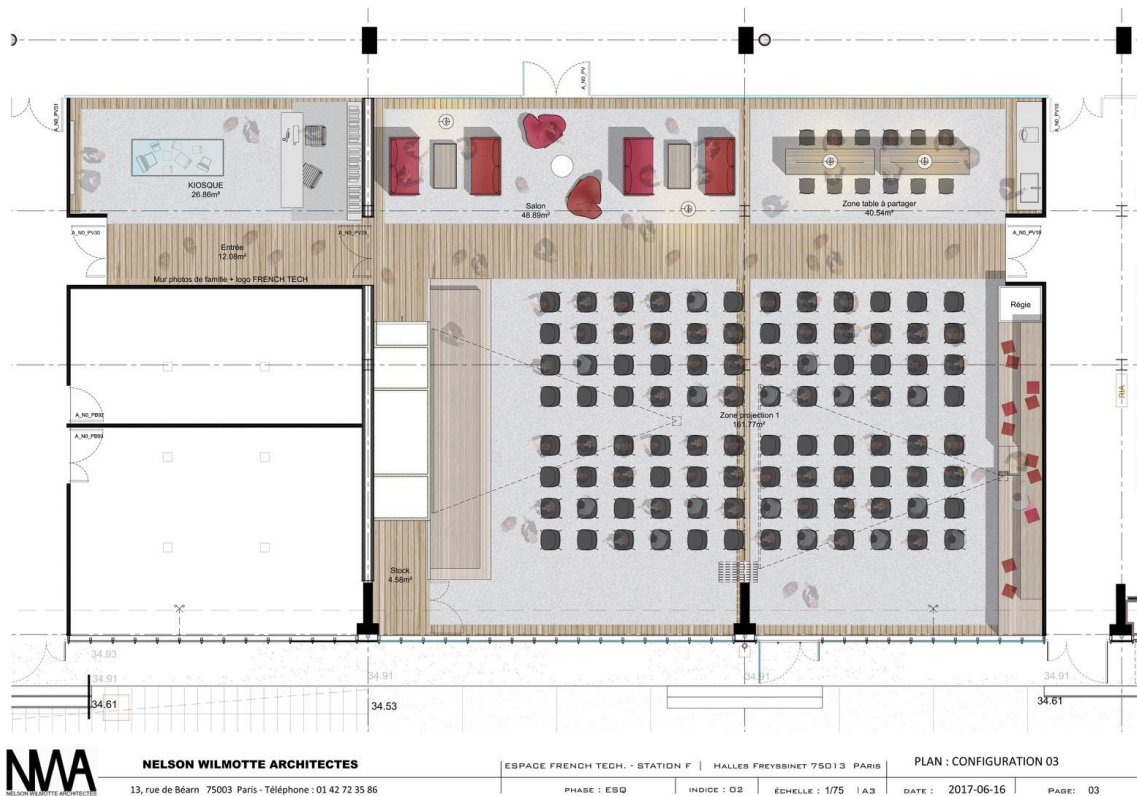
La mise en place d'un projet destiné à l'ensemble de l'écosystème, avec une forte présence d'administrations et d'acteurs de la recherche, dans un lieu privé de l'écosystème, constitue un projet inédit et implique une certaine agilité pour animer les communautés et gérer les espaces. Dans une logique de fédérer plusieurs types d'acteurs dès le départ, la gouvernance s'appuie pour le lancement du projet sur l'Etat, qui soutient le projet dans le cadre du Programme des Investissements d'avenir, et d'Inria, l'institut de recherche public en sciences du numérique, au travers de sa filiale privée Inria-Participations.

Pour soutenir ce projet, un apport en capital d'1M€ a été fait par les deux co-fondateurs.

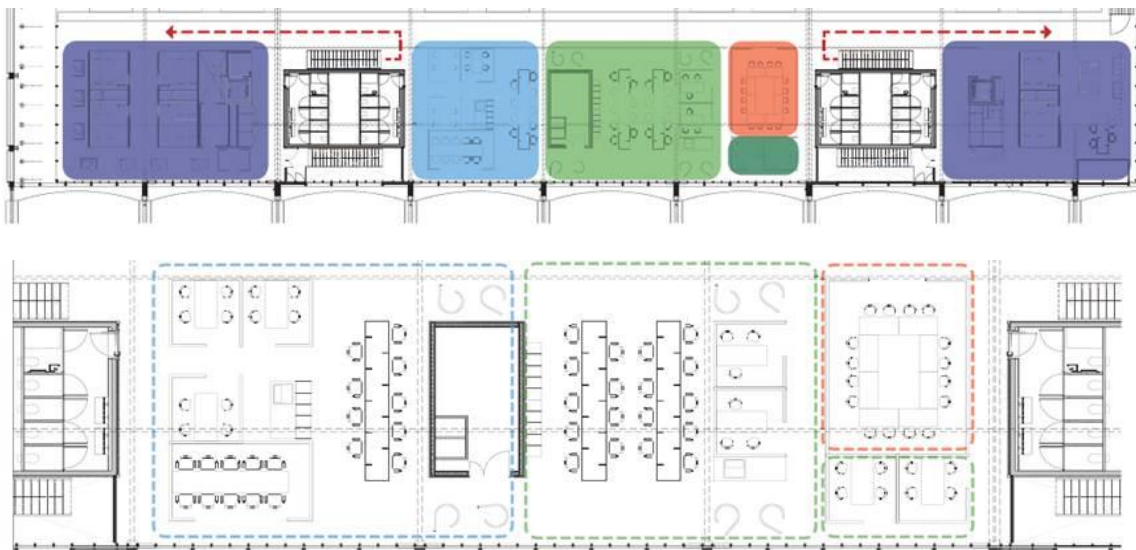
Cette première étape permet d'associer deux acteurs complémentaires qui illustrent les priorités du projet consacrées aux acteurs publics et à la recherche. Dans une logique d'ouverture, cette gouvernance pourrait s'ouvrir à moyen terme à l'ensemble de l'écosystème French Tech.

Un espace d'animation, d'accueil et d'information de 300 m² au rez-de-chaussée : FRENCH TECH CENTRAL (Nelson Wilmotte Architecte)





Des bureaux pour la Mission French Tech, l'équipe qui pilote l'action publique « La French Tech » au sein du Ministère de l'Économie, et des salles de réunions et des bureaux de passage pour les partenaires de l'initiative French Tech sur une surface de 700 m² au deuxième étage de la partie Share.



Quels usages pour les visiteurs de French Tech Central ?

Je suis une startup de Montpellier de passage à Paris

Je peux :

- ✓ m'installer dans l'espace French Tech Central du rez-de-chaussée pour travailler, networker, etc
- ✓ assister à une conférence, un atelier, une soirée,
- ✓ rencontrer un représentant d'un service public sur rendez-vous,
- ✓ me renseigner sur les sujets et contacts de la recherche publique,
- ✓ prendre des informations ou des contacts sur l'écosystème en général et en particulier sur la French Tech, et ses programmes.

Je suis une startup et j'ai un problème administratif

Je peux :

- ✓ Prendre des renseignements à l'espace d'accueil.
- ✓ Poser une question et/ou solliciter un rendez-vous privé avec un représentant d'un service public via une plateforme en ligne dédiée (à partir de la rentrée),
- ✓ Rencontrer un représentant des services publics dans les bureaux French Tech du 2^e étage,
- ✓ Assister à un atelier d'information d'une administration ou d'un opérateur public dans l'espace French Tech Central du rez-de-chaussée,

Je suis un entrepreneur ou un talent étranger de passage à Paris et j'aimerais en savoir plus sur l'écosystème et comment le rejoindre

Je peux :

- ✓ Me rendre à l'espace French Tech Central, y être accueilli en anglais et poser mes questions, m'installer pour travailler et networker,
- ✓ Recevoir un visiteur,
- ✓ Demander des renseignements sur l'écosystème French Tech, et l'action publique French Tech, récupérer des documents ou des contacts ciblés,
- ✓ Assister à une conférence, un atelier - en anglais -, une soirée,
- ✓ Être mis en relation avec un acteur de son choix de l'écosystème French Tech ou de l'action publique concernée,
- ✓ Trouver auprès de services publics des réponses à mes questions administratives (concernant par exemple les titres de séjour, le droit, la fiscalité, etc)

Je suis une startup et je recherche des talents scientifiques à recruter ou avec lesquels collaborer

Je peux :

- ✓ Me rendre à des conférences scientifiques organisées dans l'espace French Tech Central,
- ✓ Rencontrer des chercheurs sur rendez-vous ou lors d'événements,
- ✓ Prendre contact avec Inria, l'institut de recherche en sciences du numérique, qui me renseignera sur ses compétences et celles des autres acteurs de la recherche française,
- ✓ Proposer une offre d'emploi qui sera relayée dans les instituts et laboratoires de recherche.

Rapprocher l'écosystème startups des laboratoires de Recherche, sous la houlette d'Inria – l'institut de recherche public en sciences du numérique -.

Les startups sont les moteurs de l'innovation et elles ont besoin des talents scientifiques dont la France regorge. Les universités et les laboratoires de recherches publiques sont un vivier extraordinaire des talents et de technologies.

Pour renforcer ces collaborations et susciter des rencontres prolifiques, Inria – institut de recherche public en sciences du numérique- va concevoir et animer la programmation « Recherche » de *French Tech Central*, en lien avec l'ensemble de l'écosystème académique français.

Avec plus de 140 startups créées depuis 1984, des laboratoires communs et des partenariats stratégiques avec des grands groupe et des PME, plus de 280 brevets actifs, et 140 logiciels déposés chaque année, Inria prend une part active dans l'économie numérique, en plus d'être un acteur international majeur de la recherche en sciences du numérique.

Pour aider la France à saisir toutes les opportunités de la numérisation de l'économie et de l'industrie, Inria souhaite soutenir encore davantage la création d'entreprises et accompagner les entreprises dans la course à la création d'emplois et de valeur. **Inria assurera une forte présence à Station F. L'institut sera ainsi le partenaire principal de la French Tech dans son espace d'animation French Tech Central, en ayant la charge du développement des relations entre l'ensemble de la recherche académique et les start-up.**

Au sein de FrenchTech Central

Inria s'est construit une forte expertise dans le domaine de l'accompagnement de start-up depuis plus de trente ans. Ce savoir-faire est complété par de nombreuses collaborations avec des grands groupes et des PME. Inria s'est donc naturellement vu confier la mission de développer les liens entre l'écosystème de la recherche publique et celui des startups.

Inria s'est construit une forte expertise dans le domaine de l'accompagnement de startups depuis plus de trente ans. Ce savoir-faire est complété par de nombreuses collaborations avec des grands groupes et des PME. Inria, dans *French Tech Central*, mobilisera et coordonnera les acteurs de la recherche publique dans le domaine du numérique avec une ambition protéiforme :

- être à l'écoute des startups présentes pour identifier leurs besoins vis à vis de problématiques liées à la recherche, et les accompagner dans leur développement,
- favoriser les rencontres entre startups et chercheurs, de l'étudiant en master au chercheur confirmé au niveau international
- organiser régulièrement des présentations de résultats, des keynotes, des master classes, des tutoriels afin de faire le point sur l'état de la recherche dans les domaines d'intérêt des startups,
- assurer une coordination avec l'ensemble des actions organisées par les autres acteurs présents au sein de Station F pour favoriser les synergies,

Inria : l'excellence scientifique au service du transfert technologique et de la société

Depuis sa création en 1967, Inria a toujours eu pour mission d'associer recherche et impact économique et sociétal. L'institut s'est ainsi démarqué dès ses premières années d'existence par l'importance accordée au transfert de connaissances ou de compétences de ses équipes de recherche et au transfert de technologies vers l'industrie.

Placé sous la double tutelle des ministères en charge de l'industrie et de la recherche, Inria favorise depuis cinquante ans la diversité des parcours scientifiques et les relations entre équipes de recherche et entreprises nationales comme internationales. Ce modèle fait d'écoute et de pragmatisme et cet intérêt pour le monde industriel et l'entrepreneuriat ont toujours été partagés par les chercheurs de l'institut avec pour objectif primordial de penser l'impact sociétal de la recherche. Du développement d'un produit commercialisable à la définition du *business model* en passant par le recrutement de collaborateurs et le financement, Inria accompagne et soutient les chercheurs désireux de passer le cap entrepreneurial.

La première startup Inria, Simulog, a vu le jour en 1984 et la dynamique entrepreneuriale s'est toujours développée depuis. Inria a favorisé depuis la naissance de plus de 140 entreprises innovantes et impulsé certaines évolutions législatives, comme les lois Allègre qui ont encadré juridiquement en 1999 le statut de chercheur-entrepreneur.

Encourager et développer le transfert sous toutes ses formes

Chez Inria, les relations avec l'entreprise et la société sont présentes dans tous les projets de recherche. Elles sont sans cesse entretenues par une sensibilisation des chercheurs au transfert et par des rencontres régulières avec le monde industriel.

Inria s'implique dans différents types de transfert :

- **Le transfert de connaissances**, qui se développe notamment à travers la création de laboratoires communs et via l'animation de consortiums industriels ou académiques. Dans le même registre, de nombreux partenariats stratégiques avec de grands groupes (Microsoft, Facebook, Samsung, Nokia, EDF, Alstom, Total, Orange, Airbus Group, Safran, Fujitsu...) se sont mis en place. L'institut met l'accent depuis quelques années sur une recherche collaborative et partenariale avec de plus petites entités comme les PME (à travers les Inria Innovations Labs).
- **Le transfert de compétences**, qui consiste à favoriser l'implication des chercheurs Inria et des nombreux doctorants qui passent par l'institut dans le tissu industriel. Cela peut prendre plusieurs formes comme la mobilité d'un scientifique, le recrutement d'un doctorant ou d'un ingénieur qui va diffuser son expertise scientifique au sein de l'entreprise, des missions de conseil, des bourses de recherche.
- **Le transfert de technologies**, c'est-à-dire l'intégration d'une technologie qui peut se traduire concrètement par une création d'entreprise, un partenariat entre une équipe de recherche et une entreprise existante ou le développement d'une communauté d'entreprises autour d'un logiciel libre.

Le transfert est une activité qui demande du temps et de l'expertise. L'ambition d'Inria est de continuer à développer et soutenir la création de start-up, en mettant en place, en amont, des programmes de sensibilisation et de formation des chercheurs, en particulier des doctorants et post-doctorants et en affinant les modalités de détection des projets.

Les start-up Inria, moteurs du monde numérique ?

Cette politique de création d'entreprises a également mené à des succès économiques marquants. Depuis plus de trente ans, les startups Inria ont créé plus de 3200 emplois pour des structures allant de deux à 800 employés. La reconnaissance internationale est, elle aussi, économique puisque plusieurs entreprises ont été rachetées par des grands groupes internationaux. Ilog, créée en 1987, a été rachetée en 2008 par IBM après être entrée au Nasdaq en 1997. De même, la société de comparateurs de prix Kelkoo, créée en 1999, a été rachetée en 2004 par Yahoo et reste aujourd'hui une plateforme incontournable du géant américain. RealViz, société spécialisée dans l'analyse médicale en 3D a été rachetée par Autodesk en 2008. Ces deux dernières années, plusieurs start-up Inria se sont distinguées par des levées de fonds importantes ou des victoires dans des challenges internationaux.

Encourageant l'esprit entrepreneurial, notamment auprès des jeunes chercheurs, Inria accompagne maintenant chaque année une dizaine de projets de création d'entreprises.

Un accès privilégié aux services publics pour les startups

Comme toutes les entreprises, les startups, pour se développer ont affaire aux différentes administrations et acteurs publics : pour le paiement des impôts et cotisations sociales, le dépôt d'un brevet, la création de leur société, le financement, le développement à l'international, etc.

La qualité de la relation avec les différentes administrations est un enjeu crucial pour les startups qui font face à de très nombreux défis liés à leur forte croissance : recrutements, internationalisation, modèle de financement spécifique,... C'est aussi un enjeu pour ces administrations soucieuses de la qualité et de l'adaptation de leurs services.

Concrètement, comment les startups pourront-elles rencontrer les agents et opérateurs publics au sein de l'espace French Tech ?

- En participant aux ateliers d'informations proposés régulièrement dans l'espace French Tech Central autour des problématiques rencontrées par les startups : recruter, exporter, se financer, etc.
- En sollicitant des rendez-vous bilatéraux avec l'administration de leur choix via la plateforme en ligne dédiée (disponible à la rentrée) .

Des personnels des acteurs publics seront présents ponctuellement ou à temps plein dans les espaces French Tech du 2^e étage de la zone share, et pourront rencontrer les startups dans des bureaux ou salles de réunion réservés par eux, qui garantissent la confidentialité des échanges si nécessaire.

Quelle offre de service proposée aux startups par les administrations ?

Les administrations viennent à la rencontre des startups dans Station F pour répondre à leurs besoins et ont souhaité que ces espaces d'échanges soient aussi des lieux d'expérimentation pour elles afin d'adapter leur offre de services publics aux besoins particuliers des startups. Ainsi, les espaces French Tech constituent un terrain d'expérimentation en temps réel pour les administrations, avec des startups-usagers mobilisables pour identifier les difficultés des startups et tester des nouvelles offres ou nouveaux formats de services publics.

D'ores et déjà, la venue des administrations dans les espaces French Tech de la Station F implique un changement dans leur organisation et/ou leurs méthodes de délivrance des services publics. Cette proximité souhaitée est essentielle pour identifier et se confronter aux besoins formulés par les entrepreneurs eux-mêmes.

Une expérimentation de services publics qui a vocation à être généralisée à l'ensemble du territoire

La présence d'un grand nombre d'acteurs publics et d'administrations dans les espaces French Tech de la Station F, associée à la proximité avec l'écosystème, va permettre de tester de nouvelles offres de services publics. Cette expérimentation constitue une première étape d'un projet qui vise à concerner l'ensemble du territoire, et en particulier les 13 Métropoles French Tech, à partir du premier semestre 2018.

Pour soutenir ces services qui s'engagent,

un appel à projet « Développement de services publics innovants à l'intention des startups de la French Tech est ouvert jusqu'au 17 juillet.

L'organisation d'une offre de services publics dédiée aux startups permettra de renforcer la performance de l'écosystème d'innovation en améliorant la qualité des interactions des administrations et opérateurs publics avec toutes les startups sans qu'il soit nécessaire d'être résidents à Station F.

Les espaces French Tech de Station F seront un lieu d'expérimentation pour adapter l'offre de services publics aux besoins des startups par la création notamment d'un lien privilégié avec l'écosystème et la mobilisation de startups sur des problématiques rencontrées par les administrations dans leur accompagnement des entreprises.

Aussi, sera mis en place un programme d'accompagnement renforcé pour les administrations dans un processus de modernisation structurelle de leur offre de services publics. Mis en place dans le cadre du Programme des Investissements d'Avenir, ce programme est doté d'une enveloppe financière globale d'1 M€ pour cofinancer les dépenses de modernisation du projet (plafond de 50 %).

Cet appel à projets « Développement de services publics innovants à l'intention des startups de la French Tech » est ouvert jusqu'au 17 juillet pour sélectionner les administrations. Les administrations sélectionnées bénéficieront d'un accompagnement du Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP) pour la dimension notamment numérique du processus d'innovation et une mise en relation avec les startups par la Mission French Tech.

Cet appel à projet PIA est accessible à l'adresse URL suivante :

<http://www.gouvernement.fr/developpement-de-services-publics-innovants-a-l-intention-des-start-up-de-la-french-tech>

Une équipe de « services publics » dédiée aux startups

Un accompagnement des administrations dans la mise en place d'une offre de services publics :

SGMAP :

Le secrétariat général pour la modernisation de l'action publique est un service du Premier ministre qui accompagne les administrations dans la conception de services publics innovants. Avec une volonté particulière de simplifier la vie des entreprises, le SGMAP conçoit des services publics, notamment numériques, qui facilitent leurs démarches administratives.

Le SGMAP est chargé d'identifier les grandes tendances de création de valeur d'intérêt général, en développant notamment des actions d'écoute des usagers, des formats d'open innovation ou des actions de collaboration internationale. Ces différentes actions visent notamment l'identification de nouvelles politiques publiques à mettre en place en faveur des entreprises et du secteur privé.

Des opérateurs publics pour accompagner le développement des startups :

Banque publique d'investissement :

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement - en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais certaines activités export à travers une large gamme de produits.

Pour plus d'information : www.bpifrance.fr

Business France :

Business France est l'agence nationale au service de l'internationalisation de l'économie française. Elle est chargée du développement international des entreprises et de leurs exportations, ainsi que de la prospection et de l'accueil des investissements internationaux en France. Pour plus d'informations : www.businessfrance.fr

UGAP :

L'UGAP est une centrale d'achat public. Elle constitue un outil de la mise en œuvre des politiques publiques, en matière de rationalisation de la dépense, de développement durable, de facilitation de l'accès des entreprises innovantes à la commande publique, de soutien aux PME et à l'emploi local et à l'innovation.

Pour plus d'informations : <https://www.ugap.fr/>

INPI :

Au-delà de son action d'enregistrement et de délivrance de titres (brevets, marques, dessins et modèles), l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) agit en faveur du développement économique par ses actions de sensibilisation et de valorisation de l'innovation et de ses enjeux. L'institut accompagne tous les innovateurs pour qu'ils transforment leurs projets en réalisations concrètes, leurs innovations en valeur.

Pour plus d'informations : www.inpi.fr/fr

Chambre de Commerce et d'Industrie :

La CCI Paris accompagne le développement des entreprises et des commerces parisiens. Elle propose des services adaptés aux entrepreneurs qui ont envie de créer, développer, transmettre, exporter, innover et agit pour accroître le rayonnement de la capitale.

Pour plus d'informations : www.cci.fr/

La présence de l'État régional pour accompagner les startups dans leurs démarches administratives et fiscales :

Préfecture de Région IDF :

La préfecture de région d'Ile-de-France, préfecture de Paris a un rôle d'animation et de coordination des politiques publiques au niveau régional, tout particulièrement pour renforcer l'attractivité du territoire et son développement économique et social. Elle représente ainsi l'Etat régional.

En sa qualité de préfet de département, il met en œuvre les politiques nationales et prend ses décisions conformément à celles-ci. Le préfet de région d'Ile-de-France, préfet de Paris représente donc le Gouvernement dans le département de Paris, capitale de la France et siège des pouvoirs publics. <http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

DIRECCTE IDF :

La Direccte a pour missions notamment de soutenir les entreprises dans leur compétitivité et leur développement et accompagner les mutations économiques ; d'assurer l'application du droit du travail et promouvoir la qualité de vie au travail et le dialogue social ; de contrôler la formation professionnelle ; de veiller au respect des règles de concurrence, à la loyauté des relations commerciales et à l'application des règles en matière de métrologie.

Pour plus d'informations : www.idf.direccte.gouv.fr/Paris

Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie (DRIEE) :

La DRIEE met en oeuvre les politiques publiques en matière d'Environnement et d'Énergie, et en particulier celles relatives à la transition écologique.

Pôle Emploi :

Pôle Emploi a notamment pour mission l'aide aux entreprises dans leurs recrutements : des services personnalisés sont proposés aux entreprises en fonction de leur expérience et de leur organisation.

Pour plus d'informations : www.pole-emploi.fr/

URSSAF :

L'Urssaf Ile-de-France collecte les cotisations et contributions sociales qui financent le régime général de la Sécurité sociale. Elle s'est vue confier progressivement des missions de recouvrement ou de contrôle par un nombre croissant d'institutions et d'organismes tels que l'Unédic, le régime social des indépendants (RSI), le fonds de solidarité vieillesse (FSV), la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), le fonds CMU ou encore les autorités organisatrices de transport (AOT).

Elle propose des offres de service spécifiques, notamment pour les particuliers employeurs (Cesu, Pajemploi), les associations (CEA), ou les petites entreprises (TESE, CNFE).

Pour plus d'informations : www.urssaf.fr/

DRFIP (direction régionale des finances publiques) :

La DRFIP assure notamment le traitement, le calcul et le recouvrement des impôts des professionnels et apporte une information aux acteurs économiques sur des thèmes spécifiques comme les crédits d'impôts, téléprocédures.

Préfecture de Police :

La préfecture de Police assure notamment la délivrance de titre de séjour.

Douanes :

Les douaniers ont pour objectif d'apporter des conseils personnalisés visant à sécuriser et simplifier les échanges à l'import et à l'export, comme par exemple un accompagnement sur la fiscalité, TVA et droits de douane, lors des importations, déclarations d'échange de bien lors des mouvements de marchandises dans l'UE et hors UE. des informations sur les normes (RDE, etc.) applicables dans l'UE et hors UE, en lien avec les autres administrations ;

Des autorités administratives indépendantes pour sensibiliser les startups sur les réglementations sur leurs activités :

CNIL :

La CNIL accompagne notamment les organisations, en particulier les professionnels et les acteurs privés dans leur mise en conformité avec la réglementation sur la protection des données personnelles. La CNIL promeut des solutions technologiques protectrices de la vie privée en conseillant les entreprises le plus en amont possible, dans une logique de privacy by design.

Pour plus d'informations : www.cnil.fr/

ARCEP :

Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) :

l'Arcep a mis en place un guichet pour startup qui souhaiteraient par exemple tester de nouvelles technologies pour les objets connectés sans devoir nécessairement respecter l'ensemble du cadre réglementaire qui s'applique normalement aux entreprises du secteur. Architecte et le gardien des réseaux d'échanges internet, télécoms fixes, mobiles et postaux, l'Arcep veille au déploiement des réseaux numériques sur le territoire, à leur interconnexion, et à leur ouverture. Elle garantit l'ouverture du marché à de nouveaux acteurs et à toutes les formes d'innovation. L'une des missions de l'Arcep est l'attribution de fréquences et de numéros pour des usages télécoms.

L'Arcep a mis en place un guichet pour startup qui souhaiterait par exemple tester de nouvelles technologies pour les objets connectés sans devoir nécessairement respecter l'ensemble du cadre réglementaire qui s'applique normalement aux entreprises du secteur.

Un accompagnement sur des thématiques ciblées :

Banque de France :

La banque de France mène notamment des travaux sur la digitalisation du secteur financier ; les évolutions et cadre réglementaire ; l'accès aux financements, le traitement des difficultés de crédits ; analyse et cotation des entreprises

Pour plus d'informations :

ACPR : Autorité de contrôle prudentiel et de résolution

L'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution est l'organe de supervision français de la banque et de l'assurance. Autorité administrative indépendante, elle veille à la préservation de la stabilité du système financier et à la protection des clients, assurés, adhérents et bénéficiaires des personnes soumises à son contrôle.

Caisse des dépôts :

La CDC soutient des grandes orientations publiques au service de la croissance, de l'emploi et du développement économique et territorial. La CDC a mis en place une procédure d'ouverture de compte bancaire pour déposer un capital social avant la création d'une société.

Pour plus d'informations : <http://www.caissedesdepots.fr/ile-de-france>

Grande École du numérique (GEN) :

La GEN a notamment pour objectif de décrypter les nouveaux besoins en compétences, de développer l'insertion socio professionnelle avec des startups de diffuser les bonnes pratiques RH entre startups et grands groupes

Pour plus d'informations :

BNF : Bibliothèque Nationale de France gère un pôle de ressources et d'information sur le monde de l'entreprise (PRISME) pour les porteurs de projets, investisseurs, etc

Radio France : Radio France s'inscrit pleinement dans l'univers de l'économie numérique et des technologies de demain, et s'installera parmi les partenaires de la French Tech dans la zone « Share » de Station F pour co-construire, avec les acteurs incontournables de l'innovation, la radio de demain. Dans une ère de profonde mutation des usages et du secteur audiovisuel, le groupe, résolument tourné vers l'avenir, intègre un écosystème d'innovation mondial pour assurer la qualité, l'accessibilité et le développement de son offre sur l'ensemble des supports.

« La prochaine révolution du numérique sera la voix. A Radio France, le champ des possibles s'élargit grâce au numérique et ce partenariat avec La French Tech constitue une véritable opportunité pour favoriser la créativité et porter encore plus haut notre ambition de service public innovant » souligne Mathieu Gallet, Président-directeur général de Radio France.

À propos :



Inria, institut national de recherche dédié au numérique, promeut « l'excellence scientifique au service du transfert technologique et de la société ». Inria emploie 2400 collaborateurs issus des meilleures universités mondiales, qui relèvent les défis des sciences informatiques et mathématiques. Son modèle agile lui permet d'explorer des voies originales avec ses partenaires industriels et académiques, et de répondre aux enjeux pluridisciplinaires et applicatifs de la transition numérique.

Engagé auprès des acteurs de l'innovation, Inria crée les conditions de rencontres profitables entre recherche publique, R&D privée et entreprises. Inria transfère vers les startups, les PME et les grands groupes ses résultats et ses compétences, dans des domaines tels que la santé, les transports, l'énergie, la communication, la sécurité et la protection de la vie privée, la ville intelligente, l'usine du futur... Inria développe aussi une culture entrepreneuriale ayant conduit à la création de plus de 140 startups.

En 2017, Inria fête ses 50 ans. Tout en rendant hommage aux femmes et aux hommes qui ont façonné Inria depuis 1967, nous avons fait le choix de nous tourner vers le futur. Nous souhaitons en effet profiter de cet anniversaire pour réfléchir au monde numérique dans lequel nous avons envie de vivre, avec ses enjeux scientifiques, technologiques, éthiques, philosophiques.



La French Tech

La French Tech est le nom de la communauté des startups françaises, incarné par une marque collective. C'est aussi une Initiative publique innovante au service de ce collectif. La mission French Tech est l'équipe qui pilote et coordonne au sein du Ministère de l'Économie le déploiement des actions de l'initiative French Tech lancée en novembre 2013 par le gouvernement et structurée autour de 3 axes : fédérer l'écosystème de startups français, accélérer la croissance des startups et faire rayonner la French Tech à l'international. Les partenaires fondateurs de l'Initiative sont : Direction Générale des Entreprises, Direction Générale du Trésor, Ministère des affaires étrangères, Caisse des dépôts, Bpifrance, Business France, Commissariat Général à l'Investissement.



Programme d'Investissements d'Avenir (PIA)

Doté de près de 47 milliards d'euros, le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), piloté par le commissariat général à l'Investissement, a été mis en place par l'Etat pour financer des investissements innovants et prometteurs sur le territoire, avec un principe de co-financement pour chaque projet. Des priorités nationales ont ainsi été identifiées afin de permettre à la France d'augmenter son potentiel de croissance et d'emplois. La mise en œuvre du PIA implique la mobilisation de l'ensemble de la Caisse des Dépôts et de plusieurs directions de Bpifrance.

Contact presse :

Marie Gallas-Amblard

Direction de la communication

Mission French Tech

Marie.gallas-amblard@finances.gouv.fr

www.french-tech-central.com

